



Nuit debout La contestation se transformera-t-elle en mouvement social? Page B 2

Michel David Philippe Couillard ne contrôle plus le ministre Barrette Page B 3

Sciences Le microbiote intestinale, un allié indispensable Page B 6

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 30 AVRIL ET DIMANCHE 1^{ER} MAI 2016



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Au gouvernement, on répète que l'immigration doit pallier les besoins de main-d'œuvre, mais aussi contribuer à l'essor du français.

POLITIQUE D'IMMIGRATION

La langue au Québec, un casse-tête pour l'immigrant

Près de la moitié des nouveaux arrivants qui parlent anglais mais pas le français quittent le Québec, une donnée qui illustre les limites de la francisation des immigrants. D'autres choisissent de s'intégrer à la communauté minoritaire de langue anglaise. Pour contrer le phénomène, le gouvernement Couillard veut améliorer la sélection des immigrants, tout en rejetant toute mesure coercitive.

ROBERT DUTRISAC
Correspondant parlementaire à Québec

En janvier dernier, lors des consultations en commission parlementaire visant le projet de loi 77 sur l'immigration, une immigrante ivoirienne, Georgina Kokoun, a lancé un cri du cœur: «Je parle français ou je parle anglais? Je suis dans le dilemme; il faut bien que je choisisse.» Elle se disait prise entre deux feux, victime de la concurrence linguistique qui a cours dans la région de Montréal. «Qu'on dise que l'immigrant est la cause du recul du français, moi, je suis désolée: il faut [plutôt] que la société se pose la question: est-ce qu'on veut que le français soit la langue commune?» Cette immigrante n'a pas trouvé d'emploi dans son domaine de compétence — l'informatique — en raison de son manque de connaissance de l'anglais, avait-elle relaté.

Vendredi dans *Le Devoir*, une lettre des lecteurs décrit une tout autre réalité. «Il n'y a pas d'emplois pour nous ici. Il faut connaître le français même si nous n'en avons pas besoin pour notre travail!» s'indignait une immigrante de longue date citée dans cette lettre. «J'ai été accueillie en anglais, j'ai étudié en anglais, je vis en anglais et tout à coup, je dois passer un test de français pour travailler... en anglais!?»

La réalité montréalaise

Ce sont deux manifestations opposées de la réalité de la région de Montréal, où s'installe la très grande majorité des immigrants. Montréal, deuxième ville francophone au monde, disait-on. C'est devenu un slogan vide de sens parce que d'une part, des villes africaines comme Kinshasa ou Abidjan ont largement devancé Montréal pour le nombre d'habitants. Mais aussi parce qu'en réalité, Montréal est une ville bilingue. La majorité de la population parle le français et l'anglais.

Au gouvernement, on reconnaît qu'un immigrant peut très bien travailler et vivre en anglais dans la région de Montréal. Mais c'est à son détriment, puisqu'il s'isole, il se coupe de la majorité, avance-t-on. D'ailleurs, la très grande majorité des anglophones de l'île de Montréal sont aujourd'hui bilingues. Près de la moitié des Montréalais utilisent le français et l'anglais au travail.

Dans la région de Montréal, l'immigrant a ac-

cès à tous les services publics en anglais grâce au réseau d'institutions qui desservent la minorité anglophone. En outre, l'État québécois communique avec lui en anglais si c'est là son souhait. Ses enfants doivent fréquenter l'école primaire et secondaire en français, mais ils pourront se rattraper en s'inscrivant au cégep anglais, où ils pourront achever leur socialisation, pour accéder ensuite aux universités anglophones. Les deux tiers des enfants de la loi 101 fréquentent le cégep anglais. Ils seront bilingues, voire trilingues, mais ils ne seront pas tous intégrés à la culture québécoise. Plusieurs travailleront en anglais.

Paradoxe

En revanche, de nombreux immigrants qui ne parlent pas français, tout comme plusieurs membres de la communauté anglophone, quittent le Québec. Le quart des immigrants admis entre 2004 et 2013 sont partis, soit 118 000 personnes. De ce nombre, la moitié ne parlait pas français.

Paradoxalement, ces départs, ajoutés à ceux des membres de la communauté anglophone, ont pour effet de maintenir la place du français dans la région de Montréal. La communauté anglophone, de son côté, se plaint de cette migration.

Au gouvernement, on répète que l'immigration doit pallier les besoins de main-d'œuvre, mais aussi contribuer à l'essor du français. Le gouvernement Couillard veut aussi maintenir le poids démographique du Québec au sein du Canada, une tâche pour l'heure impossible: le Canada accueillait déjà un nombre élevé d'immigrants, et Ottawa vient de hausser de 280 000 à 305 000 immigrants son objectif d'accueil pour 2016.

Pour suivre le rythme, le Québec devrait ad-

mettre 70 000 immigrants. Après que le premier ministre eut évoqué un seuil de 60 000 immigrants, tout comme la nouvelle politique d'immigration, Kathleen Weil, ministre de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), a indiqué que le seuil actuel de 50 000 sera maintenu pour tenir compte de la capacité d'intégration de la société québécoise.

L'intégration

L'intégration en emploi des nouveaux arrivants francophones pose problème, surtout pour ces immigrants qui ne parlent pas anglais. Le taux de chômage des immigrants (admis depuis cinq ans ou moins) qui ne parlent que le français — en plus, souvent, de leur langue maternelle autre — atteint 23%. Mais ceux-ci restent au Québec dans une proportion qui dépasse 85%, contrairement aux immigrants qui parlent anglais et qui sont beaucoup plus mobiles.

La discrimination dont font preuve les employeurs ainsi que les problèmes de reconnaissance des compétences nuisent à l'embauche de ces immigrants francophones. Mais l'exigence généralisée du bilinguisme en emploi représente un autre frein pour eux. Dans ce contexte, doit-on prévenir les candidats à l'immigration du Maghreb, de la Côte d'Ivoire ou du Sénégal qu'ils devront apprendre l'anglais s'ils désirent s'installer dans la région de Montréal? La ministre croit que non. «Nous, on ne peut pas lancer un autre message [qu'au Québec, ça se passe en français], a affirmé Kathleen Weil au *Devoir*. On veut attirer des gens qui veulent vivre en français au Québec.»

Le MIDI agira sur trois plans: choisir davantage de candidats qui parlent français (95% des candidats sélectionnés — issus l'immigration dite économique — disent parler français), favoriser une meilleure adéquation avec le marché du travail grâce à un nouveau mode de sélection et, enfin, renforcer les services de francisation et d'intégration. En matière de francisation, après les coupes des deux dernières années, le MIDI peut compter en 2016 sur 4 millions de plus par rapport à 2015.

La langue de travail

Mais le MIDI ne peut rien au regard de la langue de travail des immigrants. Le chômage chez les immigrants francophones, «c'est sûr que c'est désolant», juge la ministre. «Le mot n'est pas trop fort. On travaille tellement fort pour aller chercher des gens qui parlent français.»

En matière de langue de travail, le gouvernement Couillard n'a aucune intention de renforcer la loi 101, rejetant toute coercition identitaire. Il

SYRIE

Ballet russe et ruse de guerre

HALA KODMANI

Le rideau est tombé formellement, mercredi à Genève, sur la session des pourparlers inter-syriens. En réalité, la pièce s'est interrompue la semaine dernière sur une scène de dévastation diplomatique et militaire. La Russie, maître du jeu en Syrie depuis la fin de l'été, continue de décider du sort de la guerre et de la paix. Aux yeux de l'opposition syrienne, elle est responsable du déraillement du processus politique. Dans le même temps, les autres pays impliqués et favorables aux négociations semblent avoir renoncé à jouer leur rôle.

Sur le terrain, la trêve, plus ou moins respectée depuis fin février, a volé en éclats il y a une dizaine de jours. Les bombardements du régime et de l'aviation russe ont fait des centaines de morts à Alep. La livraison de l'aide humanitaire aux localités assiégées, en particulier dans la banlieue de Damas, a été tardive et très partielle. C'était, avec la cessation des hostilités, l'autre condition préalable pour l'ouverture du dialogue entre le régime de Bachar al-Assad et l'opposition. Résultat, la principale délégation de cette dernière, représentée par le Haut Comité des négociations (HCN), a quitté la table de Genève.

Sabotage programmé des négociations

«La Russie est la clé du changement en Syrie. Il suffirait d'un coup de fil de Poutine à Assad pour l'obliger à respecter les termes de la cessation des hostilités», affirmait Samy Musalat, porte-parole du HCN,

avant de quitter Genève la semaine dernière. Il n'y a jamais eu d'appel de Vladimir Poutine et l'escalade des combats s'est poursuivie, si bien que certains opposants syriens se demandent si finalement Genève n'a été qu'une duperie. «Fallait-il organiser cette comédie pour nous pousser à bout et rendre l'opposition syrienne représentative responsable de l'échec des négociations, pour revenir sur le régime et les opposants compatibles?» s'interroge un chef de l'opposition qui tient à garder l'anonymat.

Souvent prompts à décrire avec précision des plans retors qu'ils prêtent aujourd'hui à Moscou et/ou à Washington, les opposants estiment pouvoir appuyer leurs soupçons au sujet d'un «sabotage programmé des négociations».

Le comportement des Russes sur le terrain, comme les déclarations de leurs responsables et de leurs diplomates depuis l'avortement des pourparlers à Genève, rappellent ces derniers jours qu'ils n'ont pas changé leur stratégie: liquider militairement la rébellion anti-Assad, comme ils l'ont fait depuis le début de leur campagne militaire à l'automne, et disqualifier l'opposition politique qui rejette une transition laissant en place Bachar al-Assad.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, bête noire de l'opposition syrienne, avait affirmé, après le retrait de la délégation du HCN de Genève, que «ce n'était pas une perte» et qu'il «ne fallait pas lui courir après». «Les négociations se poursuivent malgré le retrait de certains participants», a ajouté Lavrov lundi. Surtout, il a précisé que le HCN n'était pas «le seul groupe de l'opposition syrienne».

VOIR PAGE B 3: RUSE



AMEER ALHALBI AGENCE FRANCE-PRESSE

On en est maintenant rendu à décréter une trêve partielle en Syrie, alors que de furieux combats font rage.

« Il faut que la société se pose la question: est-ce qu'on veut que le français soit la langue commune? »

Georgina Kokoun

VOIR PAGE B 3: IMMIGRATION

PERSPECTIVES



PHILIPPE LOPEZ AGENCE FRANCE-PRESSE

Le mouvement Nuit debout s'est donné comme objectif de proposer une nouvelle forme d'organisation.

FRANCE

Nuit debout: « Il faut que ça reste souple »

ISMAËL HALISSAT

La situation paraissait inextricable. Place de la République, à Paris, mardi après-midi, un petit groupe débat des règles... de débat. La discussion tourne un peu rond, le vent et la pluie du jour n'aidant pas. « C'est impossible de trouver la solution idéale tout de suite, ça fait plusieurs jours qu'on en discute, au bout d'un moment il faut simplement tester quelque chose », estime l'un des participants. Au milieu du cercle, un écriteau indique aux passants la nature des échanges: « commission démocratique sur la place ».

Un mois après le lancement de Nuit debout, et alors que certains craignent un enlisement du mouvement, ce groupe de travail s'est donné comme objectif de proposer une nouvelle forme d'organisation. Et notamment de faire des propositions pour que l'assemblée générale soit en mesure de se positionner politiquement dans le débat public. L'idée: dépasser les votes au jour le jour, qui ne permettent pas d'engager Nuit debout sur le long terme, ni de définir un cadre où il serait possible de discuter, notamment, de « stratégie de lutte » ou d'objectifs communs. Un seul exemple: la fameuse règle des deux minutes maximum disponibles pour chaque interlocuteur, chronomètre en main. Avec ce système, le mouvement prend le risque de rester « centré sur lui-même », sans pouvoir dépasser les coups de gueule ou les appels à la mobilisation pour telle ou telle cause. Bref, Nuit debout serait paralysé par son manque d'efficacité concrète.

À rebrousse-poil

Le reproche est d'abord venu des initiateurs de la mobilisation, lancée avec le mot d'ordre « On ne rentre pas chez nous », après la manifestation syndicale du 31 mars. Rassemblés au sein du collectif Convergence des luttes, François Ruffin, rédacteur en chef du journal *Fakir*, l'économiste Frédéric Lordon et d'autres estiment les assemblées générales inadaptées à cette lutte, leur premier objectif étant le retrait de la loi travail. Un but qui, pour beaucoup à la place de la République, est déjà loin derrière. Dès le quatrième soir d'occupation, l'économiste sonnait ainsi l'alerte: « Nous n'occupons pas pour occuper, mais pour atteindre des objectifs politiques. »

Depuis 20 minutes, ce soir-là, les débats tournaient autour de l'organisation de la cantine et du fait de savoir s'il fallait absolument cuisiner sur la place... L'économiste a par la suite développé sa pensée sur le concept d'horizontalité dans le mouvement: « Ce que je vais dire a sans doute tout pour prendre à rebrousse-poil les inclinations spontanées de la Nuit debout, mais tant pis. Je pense qu'à l'échelle macroscopique, il n'y a pas de politique sans une forme ou une autre d'institutionnalisation, et même de représentation. » Autrement dit, le mouvement Nuit debout ne peut pas fructifier avec un fonctionnement en « horizontalité pure ».

Face au constat qu'ils font de l'immobilisme du mouvement, François Ruffin et ses camarades tentent alors de reprendre les choses en main, en organisant une soirée à la Bourse du travail intitulée « L'étape d'après ? ». En ouverture, le réalisateur de *Merci patron!* exprime son sentiment: « Je me balade sur la place pour savoir ce qui est prévu dans deux ou trois semaines, savoir ce qu'est l'étape d'après. Et là, j'ai rien. » L'idée originelle d'une convergence entre la jeunesse et les salariés ne pourrait pas prendre corps, selon lui, avec le fonctionnement actuel de Nuit debout.

Depuis, la graine a germé. Et sur la place, les débats pour faire évoluer le fonctionnement de l'assemblée générale se poursuivaient. D'une petite pochette bleue, Mathieu, le modérateur du jour, sort une vingtaine de feuilles détaillant l'état des réflexions: « Ce serait intéressant

d'avoir vos retours sur ce qu'on veut proposer à l'assemblée générale. » Problème, pratiquement aucune des personnes présentes n'a lu les documents. Pendant que Manon tente d'en faire un résumé, les textes s'envolent sous l'effet du vent. Imperturbables, les participants essaient, malgré une averse de grêle, de faire avancer la réflexion. Sur plusieurs schémas complexes, le processus de vote « expérimental » est expliqué. « Le but, c'est d'arriver à trouver un socle de légitimation des prises de décision. Il faudrait que ce processus soit rapide. Une proposition est sur la table un jour, les gens en discutent et, trois ou quatre jours plus tard, une assemblée votante adopte ou non la suggestion, commente Mathieu. Mais surtout, il faut que tout ça reste souple, on ne veut pas reproduire le fonctionnement de l'Assemblée nationale française. » Un des participants se demande si la solution ne pourrait pas se trouver sur Internet: « Ça permettrait de prendre le temps de réfléchir aux idées proposées, et même de voter. »

« Moments partagés »

Si cette nécessité de trouver un espace pour les prises de décision est souvent revenue

ENTREVUE

« Une transformation en un mouvement social structuré paraît difficile »

ISMAËL HALISSAT

Yves Sintomer est professeur en science politique à l'Université Paris-8 et chercheur invité au University College de Londres. Ses travaux portent sur la démocratie participative et la démocratie délibérative: jurys citoyens, budgets participatifs, conseils de quartier...

En quoi l'organisation du mouvement Nuit debout est-elle originale ?

Nuit debout s'inscrit dans la lignée d'Occupy Wall Street à New York, du 15-M espagnol à Madrid, des mobilisations dites des parapluies à Hong Kong ou des tournesols à Taïwan. En revanche, la France n'avait pas encore connu un tel mouvement, même si des rapprochements peuvent être faits avec Mai 68, où existaient des assemblées générales et des occupations de place. Mais avec une différence de taille: le débat est beaucoup plus démocratique et organisé à Nuit debout. On y fait attention à ce que la parole ne soit pas monopolisée par des organisations traditionnelles, par des hommes au détriment des femmes, ou bien encore que les interventions ne soient pas trop longues. En tout état de cause, l'assemblée générale opère une véritable libération de la parole pour certaines personnes qui habituellement n'ont pas accès à des tribunes.

Autre point fort: seules les initiatives qui remportent une forte approbation peuvent être vraiment mises en œuvre. Les meneurs et les leaders n'ont pas leur place dans ce type de mouvements, d'inspiration libertaire. En théorie, dans cette forme d'organisation, personne ne peut prendre une décision d'en haut.

Proclamer que l'organisation du mouvement est horizontale suffit-il à faire disparaître les processus de domination existants dans nos sociétés ?

C'est effectivement une mythologie de croire qu'une organisation où chacun peut prendre librement la parole pendant deux minutes est forcément égalitaire. Les rapports de pouvoir sont certes atténués par l'horizontalité, mais la

« On ne peut pas penser ce mouvement avec le cadre classique de la lutte sociale, où l'on prévoit un coup pour une date, et où l'on négocie avec untel »

Ludo

lors des débats en assemblée générale, elle est aussi relativisée par d'autres. « Ceux qui sont impliqués dans l'organisation sont très attentifs au processus démocratique. Mais je pense qu'on est ici dans une temporalité bien plus large de débordement des organisations classiques. On ne peut pas penser ce mouvement avec le cadre classique de la lutte sociale, où l'on prévoit un coup pour une date, et

où l'on négocie avec untel », estime Ludo, impliqué dans Nuit debout à Paris depuis son lancement.

Le jeune homme poursuit: « Il faut qu'on se laisse le temps. La véritable nouveauté ici, c'est que chacun propose, confronte et que ça s'étende un peu partout. Et quand un jour les gens rentreront chez eux, il restera ces connexions créées, ces moments partagés. De toute façon, c'est un mouvement qui va agir sur le long terme. » Pour lui, le débat sur l'horizontalité est un problème très relatif. D'autant que ces derniers jours, l'assemblée générale semble délaissée. Les participants continuent cependant de faire vivre les commissions thématiques (féminisme, éducation populaire, grève générale...).

Et Nuit debout s'est quelque peu délocalisé sur des terrains de lutte par des occupations ou des manifestations sauvages, en soutien aux intermittents ou aux migrants. D'autres formes d'actions, plus directes, qui ne préfigurent pas vraiment une formalisation plus accrue du mouvement.

Libération



PHILIPPE LOPEZ AGENCE FRANCE-PRESSE

À Nuit debout, le débat est démocratique et organisé.

plupart des participants ont un certain capital intellectuel et social. Les propositions qui vont emporter l'adhésion viennent souvent de gens qui ont une certaine expérience des luttes et une maîtrise de la communication.

L'assemblée générale peut-elle être porteuse de propositions politiques ?

L'assemblée générale permet d'annoncer des actions, de mettre en avant des valeurs, mais les décisions ne sont généralement prises uniquement que pour le jour même. Les débats repartent pratiquement à zéro d'un jour sur l'autre. Ils ne se cumulent pas. Au-delà d'un certain temps, ce fonctionnement s'épuisera. Mais il ne faut pas faire de l'assemblée générale la seule émanation valable de Nuit debout. C'est une structure parmi d'autres, une seule pièce du spectre. À côté, il y a les commissions qui font un travail de fond. Et puis, il y a la parole que chacun exprime dans les médias ou les multiples actions — intermittents, migrants, etc. — qui profitent de l'écho que leur donne le mouvement...

Est-ce que ce mouvement doit se structurer pour durer ?

Cette forme spécifique de mobilisation, sur une place, ouverte à tous ceux qui le veulent, peut difficilement se transformer en un mouvement social structuré, même si elle est en soi politique et si elle peut favoriser indirectement des formes plus classiques de lutte. Une place est avant tout un espace de parole et un endroit où l'on construit symboliquement ce que pourrait être une autre société. Toute tentative de transformer ce mouvement en une organisation structurée va se heurter à des divergences majeures entre les participants. Lorsque l'on est dans une usine ou une université, c'est-à-dire un lieu circonscrit, l'inverse d'une place ouverte, c'est un nombre de personnes déterminé qui prend une décision. Une large majorité peut alors parler pour tout le collectif. À partir du moment où l'on veut faire des choix qui engagent toutes les personnes qui prennent part à un mouvement, on est obligé de délimiter les contours.

Libération

PERSPECTIVES

ÉNERGIE EST

Le tortueux chemin d'un pipeline

Depuis qu'elle a présenté son projet Énergie Est, TransCanada a refusé à plusieurs reprises de se soumettre aux lois environnementales en vigueur au Québec. Si elle vient d'accepter de le faire, c'est à la suite d'une entente négociée avec le gouvernement. Il faut dire qu'au-delà des personnalités québécoises influentes qu'elle mobilise pour promouvoir son pipeline, la pétrolière ne reconnaît pas le droit à la province de statuer sur sa construction. Et l'entreprise sait très bien que la pression sur le Québec est très forte, tant l'économie canadienne demeure dépendante du secteur pétrolier.

ALEXANDRE SHIELDS

1^{er} août 2013. Le traumatisme de la tragédie humaine et environnementale de Lac-Mégantic est encore omniprésent, un peu plus de trois semaines après le déraillement et l'explosion d'un train transportant du pétrole brut en plein cœur de la petite municipalité. C'est la date fixée par TransCanada pour présenter pour la première fois son projet de pipeline Énergie Est. En plus d'affirmer qu'une telle infrastructure permettrait de réduire les importations pétrolières, la multinationale albertaine insiste alors sur la sécurité des pipelines. Le moment est pour le moins bien choisi.

En plein été, l'annonce ne fait pas vraiment de vagues. Il faut dire qu'on sait alors peu de choses de cet imposant pipeline, le plus important du genre en Amérique du Nord. La campagne de promotion ne s'en met pas moins rapidement en place. En plus des lobbyistes déjà à pied d'œuvre, TransCanada peut compter sur l'appui indéfectible du gouvernement Harper.

Dans les mois qui suivent, le ministre fédéral des Ressources naturelles, Greg Rickford, vante, à Montréal, cette «solution d'avenir» pour le Québec. Le futur premier ministre du Québec, Philippe Couillard, manifeste aussi son appui au projet au cours de la campagne de mars 2014. Le chef libéral qualifie même de «belle occasion» l'idée d'exporter du pétrole des sables bitumineux à partir d'un port qui serait situé à Cacouna.

Travaux et amende

Appui de Québec ou pas, la cause est alors déjà entendue pour TransCanada. Et sa position, ferme, est toujours la même deux ans plus tard : seul le gouvernement fédéral a le pouvoir d'autoriser ou non le projet de pipeline d'exportation.

C'est dans ce contexte que la pétrolière entreprend en avril 2014 les levés sismiques en plein cœur de la pouponnière de bélugas du Saint-Laurent, sans avoir demandé la permission au gouvernement du Québec. Il faudra d'ailleurs une plainte déposée par le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) quelques mois plus tard pour que le gouvernement finisse par imposer une amende à TransCanada. Pour avoir mené ses travaux sans certificat d'autorisation, la compagnie a écopé d'une amende de 5000 dollars.

C'est aussi à la suite d'une action judiciaire entreprise par le CQDE que TransCanada acceptera finalement d'attendre l'autorisation de Québec avant de mener des forages à Cacouna. On connaît la suite. Même si la pétrolière ne fournit pas au ministère de l'Environnement l'avis scientifique réclamé à plusieurs reprises, Québec l'autorise à procéder. Il faudra, encore une fois, une requête des groupes environnementaux pour faire cesser les forages. Et la Cour blâme alors directement le ministre David Heurtel.

Aux prises avec une controverse de plus en plus vive, les libéraux réclament finalement une étude d'impact du projet, comme la Loi sur la qualité de l'environnement le prévoit depuis plus de 35 ans pour tout pipeline de plus de deux kilomètres. Le gouvernement Couillard ferme du même coup la porte à l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre liées à la production pétrolière qui sera transportée par Énergie Est.

Qu'importent les demandes du Québec, TransCanada refuse de respecter la législation et de produire une étude d'impact, au point où le ministre Heurtel décide finalement de mandater le BAPE en juin 2015 sans avoir ce document essentiel en main. Le ministère de l'Environnement autorise du même coup la réalisation de travaux préliminaires, dont des levés sismiques dans le Saint-Laurent.

Ottawa favorable

La situation demeure au beau fixe jusqu'à ce que le CQDE dépose une nouvelle demande en justice en février dernier pour tenter de forcer TransCanada à se conformer aux dispositions



Le projet de pipeline d'Énergie Est est loin de faire l'unanimité au Québec.

des lois environnementales québécoises. Encore une fois mis au pied du mur parce qu'il ne fait pas appliquer ses propres lois, le gouvernement Couillard dépose finalement une demande d'injonction similaire.

C'est cette étape qui a finalement mené à une entente entre le gouvernement du Québec et la pétrolière en vue de la production d'une étude d'impact. Mais au lieu d'y mettre des mois de travail, comme cela serait la norme pour un tel projet industriel, le tout doit être réalisé d'ici le 6 juin. Pour David Heurtel, il est néanmoins clair que TransCanada «se soumet» à la réglementation provinciale. Pour autant que l'étude du Québec ne retarde pas le processus d'approbation qui doit, selon l'entreprise, provenir du fédéral. Et qui semble en voie d'être acquis.

D'ailleurs, il ne fait aucun doute que le gouvernement canadien a bien entendu le message lancé par l'Alberta, la Saskatchewan et l'industrie pétrolière : le pays a besoin des pipelines pour mettre en marché ses imposantes réserves pétrolières, les troisièmes en importance dans le monde. Avant même l'élection des libéraux, Stéphane Dion s'était porté à la défense des sables bitumineux et du transport de pétrole par pipelines. La ministre de l'Environnement, Catherine McKenna, ne voit pas non plus d'incohérence entre la croissance de la production pétrolière et la volonté du gouvernement Trudeau de lutter contre les changements climatiques.

Avec les projets bloqués vers la côte ouest et vers les États-Unis, le pipeline Énergie Est revêt une importance encore plus grande. Sans lui, impossible d'augmenter le rythme d'extraction du pétrole des sables bitumineux, comme le prévoit l'industrie. Dans ce contexte, la pression sur le Québec est plus forte que jamais. Il faut se rappeler les attaques virulentes lancées à la suite de l'opposition formelle de la Communauté métropolitaine de Montréal. De telles attaques n'ont jamais été dirigées contre la Colombie-Britannique, où deux projets de pipelines sont actuellement bloqués.

Pipeline nécessaire?

Reste une question majeure, au-delà des risques environnementaux qui demeurent toujours peu documentés : le Québec et l'est du Canada ont-ils besoin de ce pipeline, vecteur de division sociale destiné d'abord à exporter le pétrole de l'Ouest?

Malgré les arguments selon lesquels le projet de TransCanada permettra de mettre pour ainsi dire fin aux importations pétrolières dans l'est, la réalité est en effet tout autre. En fait, la raffinerie de Valero à Lévis refuse de donner des précisions sur ses achats éventuels du pétrole provenant d'Énergie Est. Quant à celle d'Irving, à Saint-Jean, elle s'est seulement enga-

gée à acheter 50 000 barils par jour, sur une capacité de raffinage de 300 000 barils. Le reste continuera d'être importé, notamment d'Arabie saoudite.

Qui plus est, la majorité des besoins en brut du Québec sont désormais comblés depuis l'inversion du flux de pétrole dans l'oléoduc 9B d'Enbridge. Au final, selon les données actuellement disponibles, au moins 900 000 barils par jour seront directement exportés vers des marchés étrangers. Le Québec ne servira donc que de territoire de transit pour ce pétrole. TransCanada songe d'ailleurs toujours à construire ici un port pour exporter une partie de ce brut.

Les émissions

Selon les scénarios présentés, TransCanada compte exporter du pétrole vers l'Europe, l'Inde et les États-Unis. Qui plus est, en plus du pétrole de l'Ouest, le pipeline pourrait transporter jusqu'à 300 000 barils par jour en provenance du Dakota du Nord. Ce pétrole, importé au Canada par le pipeline Upland, puis transporté d'ouest en est, pourrait donc en théorie être de nouveau exporté vers les États-Unis.

Certes, le transport de pétrole dans une société globalisée est une nécessité pour l'industrie. Mais cette même société globalisée signifie que les problèmes environnementaux doivent être abordés dans une perspective planétaire. Or, dans le cas d'Énergie Est, la question des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie pétrolière demeure entière.

Il est en effet impossible pour le moment d'avoir une idée précise et détaillée des émissions liées à la production des 400 millions de barils de brut qui couleront chaque jour dans le pipeline de TransCanada. L'avis de projet transmis la semaine dernière au gouvernement du Québec n'en fait même pas mention. Il est également impossible de savoir dans quelle mesure le Québec évaluera cette question, alors que le gouvernement Couillard a rejeté cet enjeu à plus d'une reprise au cours des deux dernières années.

Bref, l'ensemble a de quoi susciter une certaine méfiance. Depuis le dévoilement du projet Énergie Est, on constate que TransCanada a mis beaucoup d'efforts pour en faire la promotion, tout en refusant à plusieurs reprises de se conformer à la législation québécoise. Quant au gouvernement Couillard, il a souvent été forcé, un peu malgré lui, d'agir pour appliquer ses propres lois. Au final, s'il reste encore deux années de débats, on sait d'ores et déjà que ce pipeline sera porteur d'une profonde discorde.

Le Devoir

Docteur Frankenstein

MICHEL DAVID

Le projet de loi 92 qui vise à accroître les pouvoirs de la Régie d'assurance maladie est inutile puisque la fraude est un phénomène marginal chez les médecins, soutient la Fédération des omnipraticiens. Le pire est qu'elle a probablement raison : les médecins sont tout à fait capables de s'assurer des revenus scandaleusement élevés en toute légalité.

En revanche, la FMOQ a tort de penser que le projet de loi nuira à l'image des médecins en laissant croire à la population que des sanctions légales sont nécessaires pour les maintenir dans le droit chemin : ils n'ont besoin de personne pour ternir leur image.

Selon les chiffres de la RAMQ, les omnipraticiens ont vu leur rémunération augmenter de 23% au cours des cinq dernières années. Dans le cas des spécialistes, la hausse atteint même 33%, pour un salaire moyen frisant les 400 000\$. «Il n'y a rien de nouveau. C'est toujours la même entente», plaide la présidente de la FMSQ, Diane Francœur. Ce n'est peut-être rien de nouveau, mais c'est toujours aussi choquant pour ceux dont les revenus stagnent, quand ils ne diminuent pas.

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, s'était indigné le mois dernier quand Pierre Karl Péladeau l'avait qualifié de Tartuffe, mais c'est l'image qui vient immédiatement à l'esprit en l'entendant se lamenter sur les montants «très, très élevés» qui sont versés à certains spécialistes particulièrement voraces.

M. Barrette invite la FMSQ à une «réflexion» sur le sujet, alors qu'il est le premier responsable de l'explosion de la rémunération des médecins, qui est maintenant supérieure à ce que touchent leurs confrères en Ontario et en Colombie-Britannique, où le coût de la vie est notoirement plus élevé. Il se demande avec raison si certains de ses ex-confrères ne se concentrent pas sur les pratiques les plus lucratives, mais il trouve aberrant qu'on puisse remettre en question le mode de rémunération à l'acte.

Au même moment, son collègue de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, envisage de recourir au bâillon pour forcer l'adoption du projet de loi 70, qui permettra de diminuer l'allocation mensuelle de 623\$ qui est accordée aux bénéficiaires de l'aide sociale, s'ils manquent aux obligations imposées par le programme Objectif emploi. Cherchez l'erreur!

On ne donne pas un chèque en blanc à un homme de cet acabit

Jeudi, à l'Assemblée nationale, Pierre Karl Péladeau a vainement demandé au premier ministre Couillard d'expliquer comment le gouvernement pouvait refuser de se porter au secours

d'une clinique d'infirmières spécialisées dans la basse ville de Québec, qui répond manifestement à un besoin. Ce matin-là, M. Couillard n'en avait que pour le coup d'éclat de Bombardier. Il est difficile de ne pas voir une manifestation de corporatisme dans l'allergie que semble provoquer chez le ministre de la Santé cette clinique qui sort des sentiers battus, et qui a surtout l'insupportable défaut de fonctionner sans médecin. Le rapport d'un groupe de chercheurs dont *Le Devoir* faisait récemment état concluait pourtant qu'elle constitue «un modèle de prise en charge remarquablement efficient non seulement en termes d'accessibilité, mais aussi de continuité de soins».

L'expérience enseigne qu'il faut se méfier des calculs du docteur Barrette, selon lequel une visite à cette clinique coûte 45% plus cher à l'État qu'une visite à une clinique multidisciplinaire. L'Institut économique de Montréal, qu'on ne peut certainement pas suspecter d'encourager une dilapidation des fonds publics, estime que le gouvernement «bloque sans raison les projets de cliniques développés par des infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne», même si ces infirmières «coûtent environ trois fois moins cher qu'un médecin omnipraticien».

Aujourd'hui comme hier, M. Barrette n'accorde aucune crédibilité à quiconque diffère d'opinion avec lui. Quand il n'arrive pas à les faire taire, ceux qui osent s'interroger sur de possibles effets négatifs de sa réforme sont immédiatement accusés d'avoir un biais idéologique ou de faire de la politique, comme ces anciens hauts fonctionnaires de la Santé qui lançaient récemment un cri d'alarme. Bien entendu, le ministre n'a lui-même ni biais ni préjugé.

Son séjour à la présidence de la FMSQ n'avait laissé aucun doute sur ses tendances despotiques. Il est plus étonnant, pour ne pas dire franchement inquiétant de voir le premier ministre aussi indifférent aux voyants rouges qui clignotent partout. Que son ministre de la Santé soit un cowboy mal dégrossi est une chose, mais M. Couillard a le devoir de s'assurer qu'il ne cause pas de dommages irréversibles. On ne donne pas un chèque en blanc à un homme de cet acabit. Tel le docteur Frankenstein, le premier ministre donne l'impression d'avoir créé un monstre dont il a complètement perdu le contrôle.

mdavid@ledevoir.com

IMMIGRATION

SUIITE DE LA PAGE B 1

mise sur la bonne volonté, notamment avec la Stratégie commune pour Montréal, une initiative réunissant depuis 2008 la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et l'Office québécois de la langue française. Selon le dernier rapport sur cette stratégie, en cinq ans, 444 petites entreprises ont obtenu une attestation de francisation et 541 autres ont amorcé la démarche, soit 14% des entreprises sollicitées. À ce rythme, les 7100 entreprises visées seront francisées... en 2080. Et on compte 60 000 entreprises à Montréal seulement.

Le Devoir

RUSE

SUIITE DE LA PAGE B 1

En réalité, des personnalités et des groupes d'opposants autres que le HCN ont été invités depuis la première session de négociations dans la ville suisse, en mars. Sous les appellations de «groupe de Moscou» ou même de «groupe de Hmeihem», du nom de l'aéroport militaire à Lattaquié (Syrie) qui sert de base à l'aviation russe, certains anciens responsables du régime ou des représentants de la société civile sont venus contester la représentativité du HCN. Tolérés par Bachar al-Assad, ils sont surtout prêts à accepter de partager les responsabilités avec lui. Bonne ou mauvaise foi, mensonges ou vraies intentions,

quel que soit leur jeu, les Russes semblent encore les seuls à se préoccuper de près du dossier syrien. Le porte-parole du Kremlin se disait lundi «très inquiet de la dégradation des pourparlers».

Les autres partenaires régionaux, européens ou américains de la réunion de Vienne (qui a permis en janvier le lancement du processus politique sur la Syrie et qui a voté à l'unanimité la résolution 2254 de l'ONU ouvrant la conférence de Genève) sont, eux, quasi silencieux.

Les États-Unis, coparrains de l'initiative qui a mené les Syriens à la table de négociations, multiplient les déclarations contradictoires. «Comme les Russes, ils ne disent pas ce qu'ils font et ne font pas ce qu'ils disent», résume un éditorialiste syrien sur un site d'opposition.

Libération

ÉDITORIAL

LE FRANÇAIS AU 375^E

Annésie festive

Il n'est pas commun que les organisateurs d'une fête soient blâmés par l'Assemblée nationale. C'est arrivé jeudi lorsque les députés, à l'unanimité, ont été obligés de rappeler que le 375^e de Montréal, financé par des fonds publics, avait le devoir de respecter le français. Cet épisode — en soi mineur — en dit toutefois beaucoup sur une dérive plus large: la vision hyperfestive, anhistorique, de cette organisation.

Sur une affiche, en gros et en gras, on pouvait lire «Montréal gets moving». En bas, en plus petit et en caractères normaux: «Montréal bouge». Poisaient fièrement, devant l'affiche, des organisateurs du 375^e de Montréal, dont le commissaire aux célébrations, Gilbert Rozon. Quand des internautes dénoncèrent le renversement évident de la règle de la nette prédominance du français — imposée par la Cour suprême depuis le début des années 1990 et inscrite dans la loi 101 —, l'organisme s'expliqua ainsi: «L'anglais est utilisé en premier seulement parce qu'il s'agit d'un événement destiné à des visiteurs de l'étranger!» Précisons le contexte: la photo avait été prise à Rendez-vous Canada 2016, une foire touristique. Le lieu? Montréal. Bref, si l'on en croit le 375^e, dès que des «visiteurs étrangers» sont concernés, la loi 101 devrait s'effacer. Même si on se trouve à Montréal! Même si, comme les parlementaires l'ont rappelé dans leur excellente motion de jeudi, l'article 1 de la Charte de la Ville de Montréal indique que Montréal est une ville de langue française; même si l'article 1 de la Charte de la langue française indique que le français est la langue officielle du Québec.

Sans doute influencé par une certaine anglo-lâtrerie parisienne, M. Rozon eut une réaction traduisant une totale incompréhension des consensus linguistiques du Québec: «Quand la seule langue comprise est l'anglais auprès de clients, tu l'utilises sans renier ton fait français», a-t-il dit. Pourtant, nos consensus ne visent pas l'effacement de l'anglais; l'objectif, en donnant une nette prédominance au français, est de lui donner une place, une chance sur ce continent où il est fortement minoritaire. Et aussi, en plus, de profiter de son pouvoir d'attraction: car c'est le français, comme racine (la langue de ses fondateurs) et comme creuset, qui fonde le caractère distinct de Montréal en Amérique du Nord.

Justement, cet aspect, cette valorisation de notre différence, est à peu près absent du discours de l'organisme, où toute sensibilité à un tant soit peu nationaliste semble avoir été bannie. Selon ce que M. Rozon a affirmé à la Chambre de commerce le 26 avril, «L'ADN de Montréal» serait plutôt «la fête et la joie de vivre». L'idée du 375^e consiste pour lui à «se mettre de bonne humeur pour l'avenir». Quelle légèreté! Quel révisionnisme récréotouristique!

«Contrairement à Québec, Montréal est le pur produit de la réforme catholique issue du concile de Trente et de son nouvel esprit missionnaire», expliquait l'historien français Jean Petit, au début du mois, lors d'un colloque en France autour de la figure de Jérôme Le Royer de la Dauversière, personnage clé dans l'opération qui conduisit à la fondation de Montréal en 1642 (*Le Devoir*, 14 avril 2016). Or, Le Royer est ce qu'on appelle un «dévot», un laïc avide de perfection spirituelle. Les célébrations du 375^e laisseront-elles une place à ces «motifs profonds» de la fondation de Montréal? Entre deux «partys», pourrions-nous nous pencher, un peu, sur cette histoire singulière?

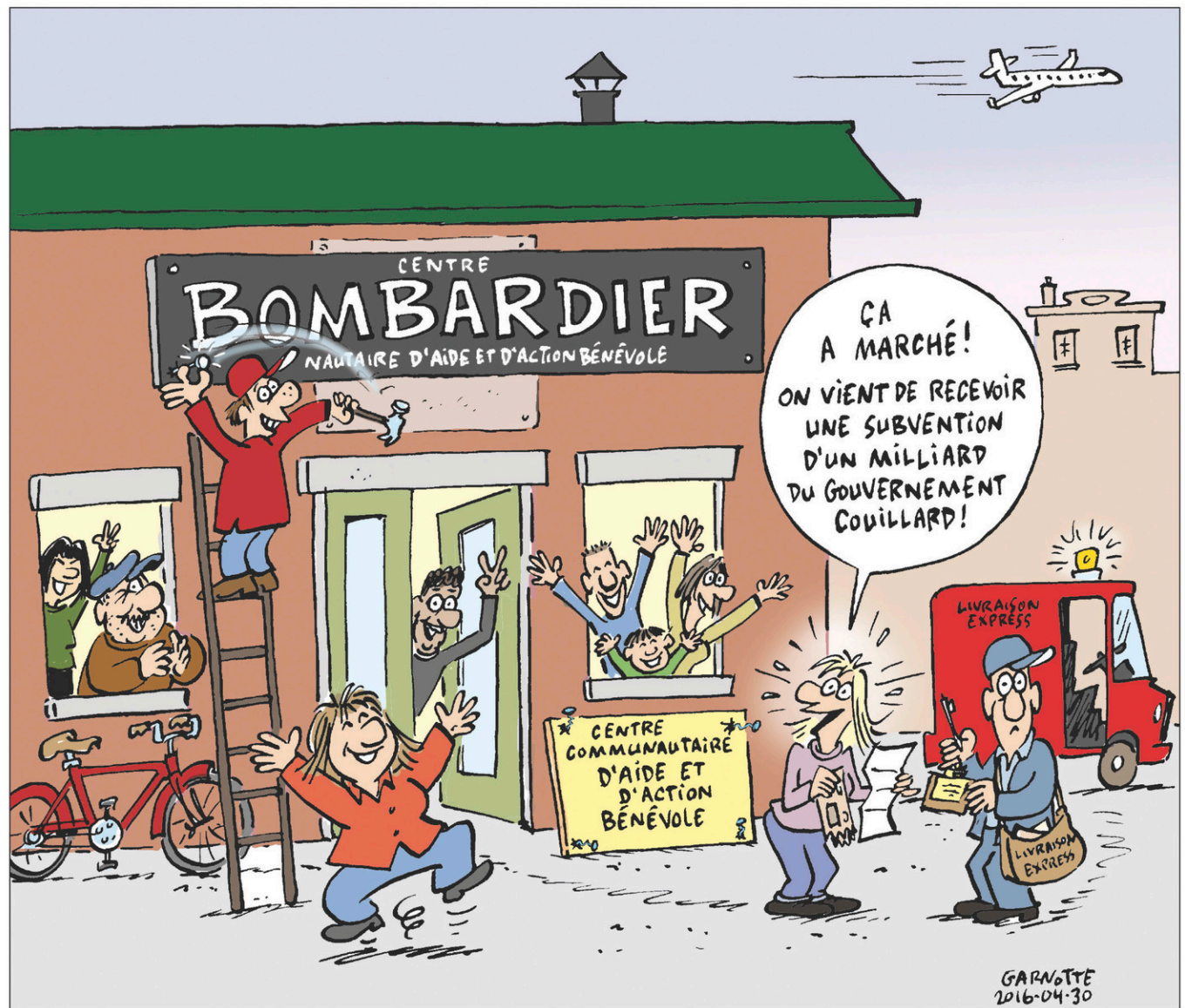
On peut en douter. Des religions contemporaines et leurs dévots semblent l'interdire. D'abord une forme d'extrême ouverture à l'autre... qui dégénère en fermeture face à soi. «On ne fait pas un événement que pour les Blancs originaires de Normandie», a par exemple déclaré M. Rozon. Or il serait parfaitement possible de «célébrer les Montréalais de toutes origines», comme le veut M. le commissaire, tout en en faisant autant pour les origines des fondateurs ainsi que leur legs, la langue française. Chantons la diversité, donc, luttons contre la xénophobie, certes; mais, de grâce, sans verser dans l'oikophobie (cette haine de la maison natale).

L'autre religion, c'est le «festivisme», évidemment. Et ses missionnaires millionnaires, dans les mains desquels mange le pouvoir, sont très influents parmi les élites montréalaises. Gilbert Rozon est un de ses ecclésiastiques les plus importants. Autre cardinal célèbre, Alain Simard, du Festival de jazz, a déjà eu cette phrase révélatrice: «Les festivals, c'est la messe des temps modernes.» Voilà qui rappelle une raillerie de l'essayiste français Philippe Muray, pourfendeur de l'*Homo festivus*. Aujourd'hui, «la messe s'est engloutie dans la kermesse.» Saura-t-on, dans l'année du 375^e, résister aux nouveaux dogmes?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Au public de La facture

Mesdames, Messieurs, cher public. J'aimerais d'abord remercier mes collègues du *Journal de Montréal* et de *Québec*, de *La Presse*, du *Devoir*, du *Soleil* et des autres médias pour me permettre de vous adresser quelques mots.

Je prends congé de *La facture* et de Radio-Canada. Me séparer de vous n'est pas facile. Durant 13 ans, lors de nos rencontres dans la rue ou dans tous les espaces publics, vous m'avez fait l'honneur de me compter parmi vos familiers. Nous nous sommes regardés, nous nous sommes souri, nous nous sommes salués et nous avons bavardé. Vous ne m'avez jamais dérangé, bien au contraire. Je suis l'une des personnes les plus chanceuses au monde, des centaines d'entre vous prennent la peine et le temps de vous adresser à moi. Bien sûr, j'étais conscient que quand vous me parliez, vous vous adressiez à l'équipe de *La facture* et à Radio-Canada. Mais j'y étais, et vous ne pouvez imaginer tout le plaisir que ces rencontres avec vous m'ont procuré.

Plusieurs d'entre vous me disaient «Ne nous lâchez pas»... «Nous avons besoin de vous.» Permettez-moi de vous

dire, avant de partir, ces derniers mots. Vous avez des droits. Vous méritez que l'on vous rende justice. Battez-vous pour faire respecter vos droits. Lutte pour obtenir justice. Parce que vous en valez la peine. Et si ce combat vous semble parfois au-dessus de vos forces, parlez à un ou une journaliste. Mes collègues de tous les médias sont toujours là, avec toute leur passion et toute leur détermination à trouver la vérité. Vous êtes entre bonnes mains avec eux.

Où que vous soyez, qui que vous soyez, merci d'avoir été là durant ces 13 ans.

Pierre Craig
 Le 29 avril 2016

En l'honneur d'une cycliste

Il y a bientôt deux ans que Mathilde Blais décédait tragiquement dans un viaduc montréalais alors qu'elle roulait paisiblement à bicyclette sur la rue Saint-Denis à Montréal. Par la suite, moult promesses furent faites par nos chers politiciens pour sensibiliser nos as du volant au fait que la rue doit se partager et qu'une collision avec un piéton ou un cycliste qui ne laissera qu'une égratignure sur le pare-chocs de leur cher bolide

risque de coûter la vie à un piéton ou à un cycliste.

Car, disons-le franchement, il n'est pas facile d'être piéton ou cycliste à Montréal. Les automobilistes y font montre d'une agressivité hors du commun. Pour ma part, j'ai renoncé à mon vélo après deux emportières qui m'ont laissé passablement amoché. On nous dit qu'il faut changer la loi. Cela fait deux ans qu'on se traîne les pieds. Je ne suis pas d'accord. Pas besoin de changer la loi pour faire une campagne de publicité sur le fait qu'il faille laisser un espace sécuritaire entre une auto et un cycliste. Ou de regarder avant d'ouvrir la portière de sa voiture. Ou encore que les lignes dans la rue pour les passages piétons ne sont pas là à titre de décoration. C'est juste du simple bon sens dans plusieurs villes du monde, pourquoi pas à Montréal?

Qu'attend notre cher ministère des Transports pour orchestrer une campagne de sensibilisation? C'est une question de volonté, je suppose. On a l'impression souvent que ce ministère devrait plutôt s'appeler le ministère du «Char» tellement il ignore les besoins des piétons et des cyclistes. Un changement de paradigme s'impose et vite!

Pierre Cossette
 Montréal, le 28 avril 2016

R E V U E D E P R E S S E

Le Parlement et sa parité de façade

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Bien sûr qu'il y a ce premier ministre qui se dit féministe; un cabinet paritaire pour la première fois de l'histoire; une chef de l'opposition; une ministre de la Justice et d'autres collègues aux responsabilités importantes. Mais cette égalité hommes-femmes au Parlement est plutôt une façade derrière laquelle se cache une réalité pas si rose, relevait cette semaine le magazine *The Walrus*.

Six mois après les élections d'octobre, la journaliste Laura Payton déballe quelques chiffres qui rappellent le chemin restant à parcourir pour avoir un Parlement paritaire. Les partis politiques sont passés maîtres dans l'art de donner l'impression qu'il y a beaucoup d'élues (notamment en leur assignant des sièges bien en évidence pour la période de questions), mais il n'en demeure pas moins qu'à peine un député sur quatre est une femme en 2016 au Parlement fédéral. Pour un pays démocratique aussi éduqué, c'est faible, dit Payton.

Elle rappelle que la moitié de celles qui étaient candidates libérales lors des élections d'octobre ont été élues. Mais puisqu'elles ne comptaient que pour le tiers de tous les candidats, cela laisse le caucus libéral avec 50 femmes... et 134 hommes. La moyenne est un peu mieux au NPD (145 candidates sur 338, et 18 députées sur 44). Elle est pire chez les conservateurs (17 élues sur un caucus de 99 députés).

Que faire pour améliorer la situation? Payton

revient sur un projet de loi déposé par un député néodémocrate qui est aussi un universitaire spécialiste de la question paritaire en politique, Kennedy Stewart. Celui-ci propose un mécanisme qui pénaliserait financièrement les partis qui n'ont pas présenté au moins 45% de candidates lors d'une élection — cela, en retenant un pourcentage des remboursements que l'État accorde aux partis pour leurs dépenses électorales.

En appliquant la méthode de calcul de Stewart, le NPD aurait été pénalisé d'environ 100 000\$ en 2015, et les conservateurs de près de 1,2 million. En Irlande, une formule semblable a permis de faire élire 40% plus de femmes.

Sauf qu'au-delà de ça, note Payton, il faudra trouver des moyens d'attirer les femmes en politique. Les organisateurs le disent: il faut demander à quatre ou cinq femmes avant qu'une accepte de se porter candidate. Le NPD et les libéraux ont commencé à exiger des efforts précis à leurs associations de circonscription pour s'assurer qu'elles font le maximum afin de trouver des candidates (et des gens des minorités visibles), mais ça demeure peu probant.

Parmi les éléments qui peuvent décourager les femmes de se lancer, Payton cite le fait que la politique implique de longs mois de campagne bénévole, dans un contexte où les femmes gagnent souvent moins que les hommes et consacrent plus de temps à leurs enfants. Au final, le projet de Stewart pourrait aider à obtenir une meilleure représentation, croit-elle, mais bien d'autres élé-

ments devront aussi être pris de front.

Sur le même thème, mentionnons une chronique que le *Globe and Mail* a inaugurée au début de l'année: *Women in Politics*. La réputée journaliste Jane Taber y dresse le parcours politique d'élues provinciales et fédérales, en mettant l'accent sur les défis particuliers que rencontrent les femmes dans un monde qui demeure encore très masculin.

Andrea Horwath, Rebekka Blaikie, Rachael Harder, Christy Clark et Patty Hajdu ont notamment fait l'objet de textes dans les dernières semaines. En ajoutant la lettre ouverte de la députée conservatrice Michelle Rempel publiée il y a dix jours pour dénoncer le sexisme dont elle est victime aux Communes, on obtient un tableau éclairant d'un enjeu qui demeure fondamental — malgré ce cabinet paritaire.

Harper parle

On le croyait disparu de la carte, mais non: Stephen Harper a parlé cette semaine. Ou enfin son avocat, Robert Staley, l'a fait pour lui — et afin de défendre son intégrité après l'affaire Duffy. En éditorial, le *National Post* se montre pleinement d'accord avec les explications de Staley et affirme que l'ex-premier ministre ne méritait pas d'être ainsi sali par cette histoire (ni par le jugement Vaillancourt).

Le fond de l'argumentaire veut que Stephen Harper ait pleinement collaboré à une enquête dont il savait qu'elle allait lui nuire. Il ne pouvait tirer aucun avantage à ce que des accusations soient portées contre Mike Duffy, et tout scénar-

rio évoquant un complot à cet égard tient de la science-fiction, suggère-t-on.

Stephen Harper croyait que les gestes de Mike Duffy n'étaient pas criminels, mais qu'ils n'étaient pas acceptables pour autant. C'est son insistance à faire en sorte que le sénateur rembourse les contribuables qui lui a nuï au final, parce qu'elle a mené à ce fameux chèque de 90 000\$ de Nigel Wright, dit le *Post*. Il aurait dû larguer Duffy dès le début de cette histoire plutôt que de s'embarquer dans une saga qui a beaucoup nuï aux conservateurs, relève le journal. Mais ce que Stephen Harper a fait relevait d'un geste d'intégrité, pense-t-on.

Un sondage dévoilé vendredi montre par ailleurs que Rona Ambrose et Kevin O'Leary sont les deux plus populaires prétendants à la succession de Harper. Ce qui tombe mal, dit le chroniqueur David Akin (*Canoe*): les deux risquent fort de ne pas être sur les rangs.

Akin note que deux anciens ministres de Stephen Harper (Jason Kenney et Tony Clement) n'inspirent pas les électeurs conservateurs. C'est la première leçon de ce sondage. La deuxième, c'est que les sympathisants du parti ont visiblement envie d'air frais et d'un certain brassage de cartes.

Sur Twitter: @gbcote

Le Devoir

Les articles originaux sont liés aux versions numériques de ce texte.

IDÉES



MATTHEW THAYER ASSOCIATED PRESS

Les biotechnologies ont notamment permis d'intensifier les productions (réduisant ainsi l'impact écologique de l'agriculture), de diminuer l'utilisation des pesticides et d'augmenter les revenus des producteurs.

OGM

De l'étiquetage à la cruelle inconséquence

SERGE-ÉTIENNE PARENT

Professionnel de recherche au Département des sols et de génie agroalimentaire de l'Université Laval

MAXIME BASTIEN

Professionnel de recherche au Département de phytologie de l'Université Laval

Pour plusieurs, le « droit de savoir ce que l'on mange » impliquerait l'étiquetage obligatoire des produits alimentaires issus du génie génétique, communément appelés OGM (organismes génétiquement modifiés). La promotion de l'étiquetage est aussi une occasion d'attirer l'attention sur leurs effets allégués sur la santé et l'environnement. Or, l'approche des groupes anti-OGM diverge radicalement de l'ensemble des connaissances scientifiques du domaine et est la source de graves conséquences sociales et écologiques.

Pratiquée par les humains depuis plus de 10 000 ans, la modification génétique est un processus indissociable de la domestication du vivant. Même sans en saisir les mécanismes, les humains ont su sélectionner à leur avantage des plantes et animaux ayant subi des mutations, insertions ou délétions de la séquence d'ADN qui leur conféraient des bénéfices d'un point de vue agroalimentaire.

Depuis vingt ans, les biotechnologies ont graduellement fait passer la modification génétique du domaine de l'artisanat à celui de l'ingénierie : elles permettent aujourd'hui un travail de haute précision en vue d'obtenir en peu de temps des résultats bien plus prévisibles. Une étude récente confirme que les biotechnologies ont permis d'intensifier les productions (réduisant ainsi l'impact écologique de l'agriculture), de diminuer l'utilisation des pesticides et d'augmenter les revenus des producteurs. Elles ont également eu un impact favorable sur les rotations des cultures, la diversification des productions, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la qualité des sols, la qualité nutritionnelle et la durée de

conservation des aliments ainsi que la résistance aux intempéries et aux maladies.

Des risques?

Les OGM sont néanmoins sujets à controverse. Les milieux écologistes sont particulièrement rébarbatifs envers eux, et ce, pour des raisons qui sont à ce point mal avisées qu'elles nuisent au déploiement d'une agriculture plus écoresponsable et mieux outillée pour assurer la sécurité alimentaire.

Issus d'une myriade de processus et destinés à une myriade de fonctions, les produits considérés comme OGM ne peuvent pas être associés à une caractéristique commune. Ainsi, les généralisations sur leurs effets négatifs allégués sont souvent erronées. En effet, une récente étude synthétisant 10 ans de recherche sur les OGM à travers près de 1800 publications n'a décelé aucune évidence d'effets nocifs sur la santé humaine liés leur consommation. Une autre étude similaire, elle aussi étalée sur 10 ans, conclut que la littérature scientifique ne rapporte aucune évidence d'effets écologiques nocifs liés aux cultures OGM, notamment sur la biodiversité, qui au contraire est parfois favorisée.

Graves conséquences

Malgré une dissonance marquée avec l'état des connaissances actuelles, les positions véhiculées par les mouvements anti-OGM portent dans l'opinion publique. Selon un récent sondage mené aux États-Unis, 88% des scientifiques sont d'avis que les OGM sont sécuritaires (un consensus équivalant à celui en faveur de l'origine humaine des changements climatiques) contre 37% de la population. Du coup, la population est généralement favorable à l'étiquetage obligatoire, ce qui selon les scientifiques risque plutôt d'induire le public en erreur.

Au Canada, l'introduction de nouvelles variétés ou espèces — issues ou non du génie génétique — fait l'objet d'analyses, d'essais et de suivis sur la santé et l'environnement. Sachant que les réglementations nous assurent que les produits agroalimentaires sont sains, on peut s'interroger sur l'utilité d'un étiquetage obligatoire avertissant les consommateurs d'un danger

inexistant, si ce n'est pour susciter de la méfiance. On pourrait néanmoins espérer qu'un étiquetage éventuel permette, par transparence, de regagner la confiance du public. Ce n'est toutefois pas ce qui s'est passé en Europe, où les commerçants ont souvent retiré des tablettes des produits étiquetés OGM, privant ainsi les cultures de bénéfices considérables.

Les améliorations obtenues grâce aux biotechnologies sont d'autant plus grandes lorsqu'on s'éloigne du monde industrialisé, où le moindre bénéfice a des effets substantiels sur la qualité de vie, et où les pressions politiques menant au blocage des OGM sont cruellement inconséquentes. Ainsi restreint-on le déploiement de cultures plus résistantes aux maladies et aux intempéries, causant des pertes alimentaires majeures, ou celui du riz doré, qui pourrait combler les besoins de millions d'enfants en vitamine A, dont la carence peut entraîner la cécité ou la mort. Enfin, d'innombrables drames humains sont causés par d'ignobles politiques de refus de lots d'aide alimentaire d'urgence contenant des OGM.

Incontournables

L'insécurité alimentaire, les déficits nutritionnels, la dégradation des sols, les changements climatiques, la chute de la biodiversité, la surutilisation de pesticides, la concentration des moyens de production et de distribution ainsi que le brevetage excessif du vivant sont tous des maux couramment attribués aux OGM, mais qui sont transversaux à tous les domaines de l'agriculture. D'ici trente ans, nous devons presque doubler la production alimentaire du monde pour combler nos besoins, et ce, dans un contexte de changements climatiques et de fragilisation des écosystèmes.

La diminution drastique des coûts de séquençage de l'ADN au cours de la dernière décennie amène une meilleure connaissance des génomes ainsi que le développement de nouveaux outils plus raffinés pour développer de nouvelles variétés. Les biotechnologies font partie de notre trousse d'outils pour définir une agriculture menant vers une sécurité alimentaire accrue et un développement plus écoresponsable.

Suicides autochtones : l'erreur éthique

MATHIEU-ROBERT SAUVÉ

Journaliste et auteur

« Attawapiskat : 39 tentatives de suicide » ; « 28 personnes ont tenté de se suicider en mars » ; « Vague de suicides dans une communauté autochtone » ; « Kuujuaq en état de crise après une vague de suicides » ; « D'autres jeunes d'Attawapiskat ont tenté de se suicider »...

Ces titres ne laissent planer aucune ambiguïté : il y a actuellement une épidémie de suicides chez les autochtones. Les détails sont présentés de la façon journalistique habituelle : des familles éplorées sont interviewées, des représentants des communautés s'expriment sur le phénomène ; les élus sont appelés à réagir.

Le suicide est-il une nouvelle comme les autres ? Les médias font-ils bien leur travail lorsqu'ils en traitent de la manière habituelle ? Non.

N'importe quel vieux chef de pupitre vous le dira : la question du suicide est un cas particulier dans nos médias depuis que l'on connaît l'effet d'entraînement qu'elle peut causer. Cela s'appelle l'effet Werther en référence au roman écrit par Goethe en 1774, *Les souffrances du jeune Werther*. Dans cette histoire d'un extrême romantisme, le héros s'enlève la vie à la suite d'une peine d'amour. Ce roman a eu un tel succès à sa sortie que de nombreux jeunes ont été

retrouvés sans vie avec les moyens utilisés dans l'œuvre. On doit au sociologue américain David Philips cette hypothèse selon laquelle la médiatisation des suicides entraîne une multiplication de cas. Ses travaux publiés en 1982 sous le titre *Suicide and the Media* remettent en question certaines idées d'Émile Durkheim, pionnier sur ce sujet, ou du moins leur apportent un nouvel éclairage. A une époque où l'information occupe une place immense dans la vie des gens — y compris dans les réserves —, l'éthique ne devrait pas être ignorée.

Même si l'effet Werther ne fait pas l'unanimité — il est encore contesté par de nombreux sociologues —, il est suffisamment pris au sérieux pour que des organismes sous la tutelle de l'Organisation mondiale de la santé publient des guides pratiques à l'intention des journalistes. C'est en vertu du même principe qu'aucun média ne traite des suicides dans le métro, notamment à Montréal, un phénomène récurrent, mais ignoré par la presse.

Un exemple près de nous offre une démonstration convaincante du phénomène. Un animateur très populaire du réseau TVA, Gaétan Girouard, s'est donné la mort par pendaison en 1999. Il y a eu d'innombrables émissions et articles sur cette tragédie. Résultat : une hausse spectaculaire de pendaisons en quelques mois. Le nombre de suicides, qui oscillait entre 1200 et 1300 par année, est remonté à

1600 cette année-là. Une étude du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie avait démontré « que 300 des 1600 suicides commis durant l'année 1999 avaient un lien direct avec la médiatisation du décès de M. Girouard », écrit André Landry, directeur général de Suicide Action Montréal, dans une lettre ouverte publiée en 2012 et appelant les médias à « plus de retenue » quand ils traitent de suicide.

Les médias sont bien entendu libres de choisir les nouvelles qu'ils veulent publier. Mais avec la question du suicide, la liberté d'expression se heurte à un devoir éthique d'une bien plus grave importance : ne pas nuire.

Or, la façon dont les médias ont abordé la vague de suicides chez les autochtones démontre qu'ils n'avaient visiblement aucun scrupule à présenter les choses comme un fait parmi d'autres. Serait-ce par ignorance de l'effet Werther des nouveaux diffuseurs de l'information ? Peut-être, mais la multiplication des réseaux numériques ne doit pas nous soustraire à nos responsabilités.

Malheureusement, la discrimination a aussi joué un rôle. Si la vague de suicides s'était déroulée dans un quartier de Montréal, la couverture aurait été différente. Les médias considèrent que les réserves indiennes sont des territoires où les balises éthiques ne s'appliquent pas.

J'ai connu Marcel par un poème

MONIQUE MILLER

Comédienne

Texte écrit et présenté lors des funérailles de Marcel Dubé, le 23 avril dernier

J'ai connu Marcel quand Radio-Canada était culturel et cultivé. On pouvait créer et jouer en français à la radio de grandes choses, comme *Électre* de Sophocle, *Prométhée enchaîné* et d'autres choses, allant du grec à l'italien (Pirandello), l'espagnol (Lorca), l'américain, Tennessee Williams, Miller, O'Neil, plus Shakespeare, Molière et jusqu'aux Québécois : Claude Gauvreau, Hubert Aquin, jusqu'à Marcel Dubé ! A la radio, il y avait des émissions dramatiques d'une durée de 2 heures, de 1 heure, de 30 minutes.

Justement, j'ai connu Marcel par la radio, par un poème qui m'a été offert par Guy Beaulne, le réalisateur de l'émission *Nouveautés dramatiques*. J'ai créé un grand morceau de cette belle poésie naissante de Marcel : *Celle qui faisait entrer le printemps par la fenêtre*. Guy Beaulne, le réalisateur, m'a ensuite invitée à rencontrer l'auteur dans la régie du studio. J'ai donc rencontré MON auteur : une chance pour moi, à peine sortie de l'adolescence. Mon auteur qui allait créer tous ces beaux personnages qu'il allait imaginer et écrire pour moi... et pour d'autres.

C'est dans cette régie qu'il m'a parlé de la petite Denise dans *De l'autre côté du mur*, qu'on allait répéter au collège Sainte-Marie et jouer au théâtre du Gesù pour le grand festival dramatique du Canada. Ensuite, on est allé le jouer à la fin du festival à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Allait suivre *Zone* à Montréal et Victoria, Colombie-Britannique, où on a tout remporté — et *Chambre à louer* aussi, autre année, autre festival, autres prix.

Au retour de Victoria, *Zone*, on l'a joué pendant deux semaines au théâtre à Montréal, où le papa de Marcel, Eugène, depuis le quartier Crémazie jusqu'à Sherbrooke et De Lorimier, venait en bus et tramway aller-retour pour voir la pièce tous les soirs, tellement il était fier de notre Marcel ! Nous formions déjà une belle famille théâtrale.

Marcel, un grand personnage marquant que tu m'as écrit : Florence, un cadeau.

Florence, qui est un peu le Québec qui se révolte, qui veut s'émanciper tout comme le simple soldat Joseph Latour.

Bravo pour tes superbes et grandes créations radio, télé, théâtre, ses poèmes. Toi, l'éveilleur des ouvriers et des grands Québécois de la Révolution tranquille. (Le tremblement de terre qu'a créé *Zone*.)

Maintenant, Marcel, je te vois sur une belle grande étoile en haut, loin, tu brilles. Je t'imaginais : accompagné de notre premier metteur en scène, Robert Rivard, de Tit Noir, Hubert Loiselle, de Tarzan, Guy Godin, de Jean-Louis Paris, notre juge de *Zone*, de mes parents « télé » de Florence, Fernande Larivière et Paul Guévremont, de mes parents de Florence à la Comédie canadienne, Denise Pelletier et Jean Duceppe.

Avec eux, avec toi, sur l'étoile, il y a ton papa Eugène, ta maman Juliette et puis ta sœur et tes frères Jacqueline, André, Yves, Jean et le petit Michel. Et aussi Paul Blouin et Claude Léveillé, qui t'a écrit de si grandes musiques. Je les imagine : ils te regardent et sont tous très émus, très fiers, ils t'embrassent fort tous assis avec toi sur la grande étoile, ils t'attendaient.

Avant que la petite Denise alias Francine de *Chambre à louer* alias Cigale alias Ciboulette, avant qu'elles ne passent toutes « de l'autre côté du mur » dans la « zone » pour trouver une « chambre à louer » afin de faire le « bilan » de Suzie et Florence en... « octobre » ! Avant tout ça, il y avait eu celle qui t'aime si fort : « celle qui faisait entrer le printemps par la fenêtre ». Avec toute ma tendresse, pour conclure, je veux dédier ce qui suit à Francine Dubé, Mariette Dubé et Bernard Dubé, quelques vers de *Celle qui faisait entrer le printemps par la fenêtre* :

*Maman, tout à l'heure, j'ai regardé dehors
Et je crois que c'était le printemps
Parce que le ciel était tout bleu tout neuf,
Tout ruisselant de soleil.
Maman, dehors, c'est beau !
C'est nouveau, c'est comme une surprise
Maman, n'est-ce pas que la vie va être belle !*

Et les derniers vers du *Dimanche et la mer* :

*Beaux comme deux anges
Ils se voient pour la première fois
La jeune fille sourit d'un sourire comme
On n'en verra jamais plus
Le garçon sourit d'un sourire
Qui n'existe plus.*

C'était peut-être un prélude à l'existence, à la vie de Ciboulette et Tarzan de *Zone*. Ciboulette (qui n'a pas été touchée par la police) s'étend sur le corps de Tarzan (qui, lui, vient d'être tué par la police) :

Et les derniers mots de *Zone* : « Tarzan ! Dors, mon beau chef, dors mon beau garçon, coureur de rue et sauteur de toits, dors, je veille sur toi, je suis restée pour te bercer.

Dors avec mon image dans ta tête. Dors, c'est moi, Ciboulette, c'est un peu moi, ta mort. Dors... Tarzan... »

Dors, Marcel.

Le microbiote intestinal, un allié indispensable

L'alimentation, la médication et une panoplie de facteurs influencent les 100 000 milliards de bactéries de notre intestin

Anciennement dénommé flore intestinale, le microbiote, qui est aujourd'hui considéré comme un organe en soi, se compose d'environ 664 genres bactériens différents, qui nichent dans la muqueuse de notre intestin. Ces 100 000 milliards de bactéries participent à la digestion des aliments que l'on ingurgite et nous protègent des infections, voire de diverses maladies. La revue *Science* publiait le 28 avril dernier une série d'articles relatant les plus récentes découvertes concernant cet allié du corps humain.

PAULINE GRAVEL

Ce sont les récents progrès des techniques de séquençage de l'ADN qui ont permis de découvrir l'extraordinaire diversité des groupes bactériens qui habitent dans l'intestin, mais aussi les variations de la composition du microbiote d'un individu à l'autre, voire d'une population à l'autre. Gwen Falony et ses collègues de l'Université catholique de Louvain, en Belgique, ont ainsi pu identifier 664 genres bactériens différents dans des échantillons de selles de près de 4000 personnes provenant de Belgique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et des États-Unis. Parmi ces 664 genres, 17 étaient présents chez 95% des 4000 individus. Lorsque les chercheurs ont ajouté 308 autres échantillons de selles pro-

Plusieurs études suggèrent que les événements survenant au cours de la première année de vie sont déterminants pour la composition future du microbiote

venant d'habitants de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Pérou et de Tanzanie, ils n'ont relevé alors que 14 genres bactériens communs à tous ces individus.

Bénéfique diversité

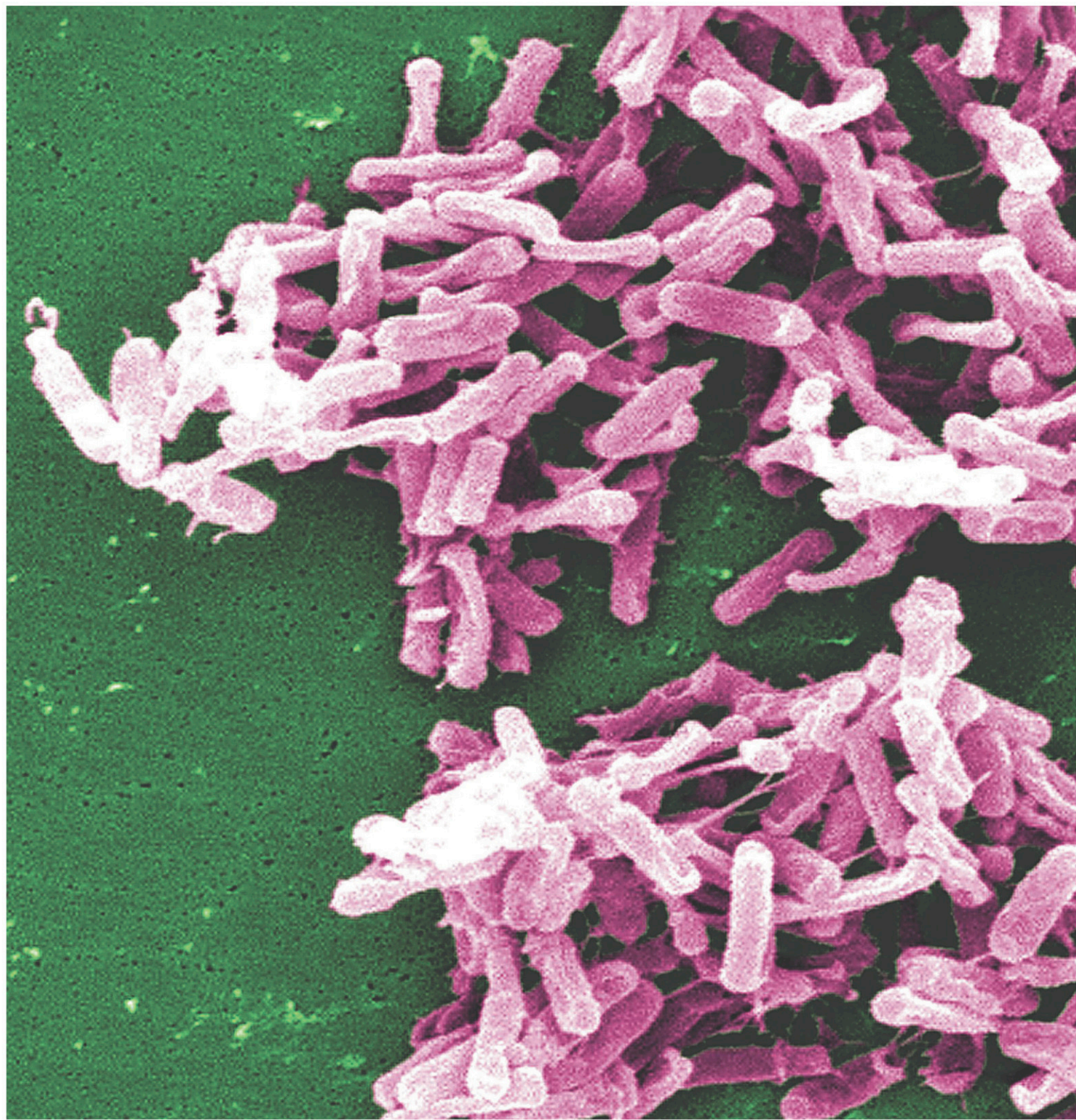
Ces mêmes chercheurs ont remarqué que la richesse, c'est-à-dire la diversité des genres bactériens, du microbiote augmentait avec l'âge alors que son abondance diminuait. La prise de médica-

ments, tels que des antibiotiques, des laxatifs osmotiques, des traitements visant les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, des hormones féminines, des benzodiazépines, des antidépresseurs et des antihistaminiques, est apparue comme le facteur le plus susceptible d'induire des variations dans la composition du microbiote.

Mais les paramètres sanguins, tels que le nombre de globules rouges et la concentration en hémoglobine, la consistance des selles et la durée du transit intestinal, l'état de santé, la préférence pour un type de chocolat, voire des caractéristiques anthropométriques, telles que la circonférence des hanches, influençaient aussi la diversité de la flore intestinale et l'abondance de certains genres bactériens.

Ainsi, l'abondance de genres omniprésents était plus grande dans les selles plus molles. Les personnes qui préféraient le chocolat noir présentaient une abondance accrue de *Lachnospiraceae*. De plus, l'indice de masse corporelle, qui estime la corpulence d'une personne, avait un effet significatif, bien que minime, sur la composition du microbiote.

Les chercheurs ont également relevé deux sous-ensembles d'échantillons de selles qui présentaient chacun une signature spécifique. Le premier sous-ensemble, qui se caractérisait par une plus grande diversité du microbiote, se composait principalement de femmes et d'individus ayant



La bactérie *Clostridium difficile*, illustrée également au bas de la page, se retrouve en abondance dans l'intestin humain.

PHOTOS CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION

un poids plus faible, et un transit intestinal plus long. Le second sous-ensemble, qui rassemblait des individus ayant un microbiote beaucoup moins diversifié, incluait des personnes ayant une préférence pour le pain blanc et faible en fibres et qui, pour la plupart, avaient reçu récemment un traitement antibiotique à l'amoxicilline.

Certains événements survenant très tôt dans la vie d'une personne, comme le type d'accouchement (par voie vaginale ou par césarienne), le lieu de la naissance (à l'hôpital ou à la maison), le mode d'alimentation du bébé (par allaitement ou lait maternisé), n'étaient pas associés de façon significative à des variations dans la composition du microbiote chez l'adulte, contrairement à ce que plusieurs études ont suggéré.

Facteurs agissant sur la composition

Après avoir analysé le microbiote intestinal et les habitudes de vie de 1135 Néerlandais, reconnus pour leur forte consommation de produits laitiers et leur faible utilisation d'antibiotiques, Alexandra Zhernakova et ses collègues de l'Université de Groningue, aux Pays-Bas, ont mis en évidence une multitude de facteurs environnementaux affectant la composition du microbiote. Par exemple, ils ont remarqué que la consommation de babeurre (ce lait au goût aigre et pauvre en gras) était associée à une flore intestinale fortement diversifiée, alors que celle de lait entier (3,5%) était plutôt liée à une faible diversité microbienne. La consommation de boissons gazeuses sucrées avait un effet négatif sur la diversité du microbiote, alors que celle de café, de thé et de vin rouge, qui contiennent tous une grande quantité de polyphénols, était plutôt bénéfique. La consommation de vin rouge s'accompagnait d'une plus grande abondance de *Faecalibacterium prausnitzii*, qui possède des propriétés anti-inflammatoires, et était associée à une plus faible fréquence de maladies inflammatoires de l'intestin.

D'autres caractéristiques de l'alimentation occidentale, telles que son apport élevé en énergie (particulièrement en hy-

drates de carbone ou sucres), les grignotages, la consommation de lait entier, étaient également associées à un microbiote moins diversifié.

En plus de démontrer à nouveau les effets dévastateurs des antibiotiques sur la composition du microbiote, cette étude a également confirmé les effets marqués qu'exercent la metformine, qui est prescrite aux diabétiques de type 2 pour contrôler le taux de sucres dans le sang, les inhibiteurs de la pompe à protons, les statines et les laxatifs sur la composition du microbiote.

Les chercheurs de Groningue ont également observé qu'une crise cardiaque pouvait modifier le microbiote puisque les individus qui en avaient été victimes possédaient une plus faible abondance d'*Eubacterium eligens*.

Par ailleurs, ils ont relevé qu'une consommation élevée de fruits était liée à de faibles niveaux de triglycérides, ainsi qu'à une plus grande abondance d'*Alistipes shahii*, voire à une flore intestinale plus diversifiée.

Facteurs génétiques

Julia Goodrich et ses collègues de l'université Cornell, aux États-Unis, affirment pour leur part que l'abondance de certains groupes bactériens est déterminée par les gènes de l'individu, notamment par des gènes qui seraient associés aux préférences alimentaires. Par exemple, les différentes versions du gène LCT, qui produit la lactase, cette enzyme qui dégrade le lactose, sont associées à des quantités différentes de *Bifidobacterium* dans le microbiote. Ainsi, les personnes dotées d'une version du gène LCT qui induit une persistance de la lactase dans l'organisme hébergent une plus faible population de bifidobactéries, car, une fois ingéré, le lactose est tout de suite dégradé par la lactase présente, ce qui réduit la disponibilité du lactose pour les bifidobactéries. Par contre, les individus porteurs d'une version du gène qui ne favorise pas la persistance de la lactase ne parviennent à dégrader qu'une petite portion du lactose ingéré, le reste étant disponible pour les bifi-

dobactéries, qui peuvent alors proliférer.

Transplantation fécale

La résistance de certaines bactéries aux antibiotiques est devenue une véritable menace pour la santé humaine. Or, il a été démontré que l'administration d'un cocktail d'espèces bactériennes pouvait guérir les patients infectés par la bactérie *Clostridium difficile*. Des études récentes ont confirmé que les bactéries anaérobies obligatoires sont les principales responsables de cet effet bénéfique.

La transplantation fécale, qui consiste à transférer le microbiote (soit un échantillon des selles) d'un donneur sain à un patient est un traitement prometteur pour diverses maladies inflammatoires de l'intestin. Cette procédure a déjà fait ses preuves puisqu'elle induit un taux de guérison de 90% chez les patients aux prises avec une infection au *Clostridium difficile* qui résiste aux antibiotiques.

Simone Li et ses collègues de l'Université de Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, ont remarqué que la plupart des souches du donneur colonisent l'intestin du receveur sans toutefois remplacer les souches présentes chez le receveur. Les souches du donneur et du receveur coexistent.

Il est également possible de transférer le microbiote d'un donneur sain à un patient par voie orale en incorporant les spores des différentes souches du microbiote sain dans une capsule que le patient peut avaler, explique le gastroentérologue Mickael Bouin du CHUM, où l'on s'apprête à procéder à de telles transplantations.

Selon Eric Pamer du Sloan Kettering Institute, à New York, il serait important d'envisager l'administration de ces «probiotiques de prochaine génération» en prévention, notamment aux patients qui sont hospitalisés afin d'accroître leur résistance aux infections qui ne répondent plus aux antibiotiques, et aussi pour reconstituer le microbiote d'une personne après un traitement antibiotique.

Des vertus pour la santé?

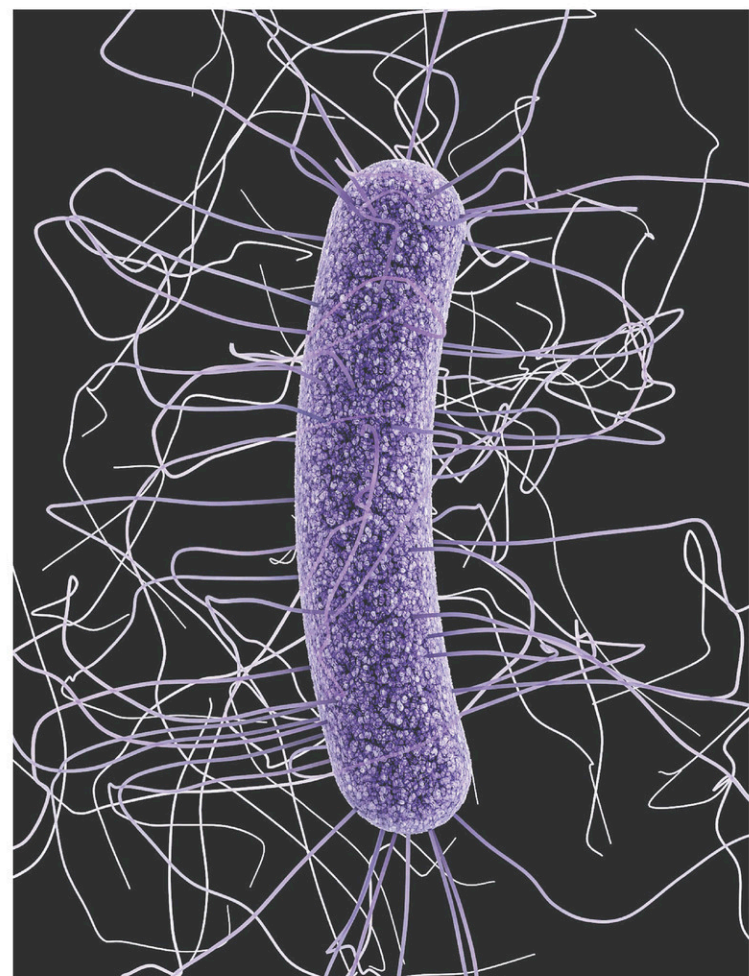
Que dire des produits laitiers contenant des lactobacilles ou des bifidobactéries qui sont vendus sur le marché et dont on vante les vertus pour la santé? «Il y a peu de preuves solides chez l'humain de leur capacité à accroître la santé, à promouvoir la longévité et à réduire les infections», indique dans la revue *Science* Eric Pamer du Sloan Kettering Institute, à New York.

Microbiote et immunité

La constitution du microbiote d'un individu débute dans l'utérus de sa mère et s'accroît rapidement après la naissance. Sa composition dépend alors de l'environnement auquel est exposé le bébé et des aliments qui lui sont donnés. Plusieurs études suggèrent que les événements survenant au cours de la première année de vie sont déterminants pour la composition future du microbiote, ainsi que pour le développement structurel et fonctionnel du système immunitaire qui survient durant cette même période. «Le microbiote participe à la maturation du système immunitaire», soulignent Thomas Gensollen et ses collègues de la Harvard Medical School à Boston dans la revue *Science*. «Si une colonisation adéquate [de l'intestin] ne survient pas durant cette fenêtre d'opportunité, le développement du système immunitaire intestinal sera compromis et cela aura des conséquences durables qui pourront se poursuivre jusqu'à l'âge adulte.»

A preuve, l'administration d'antibiotiques durant la première année de vie d'un enfant est associée à une plus grande prédisposition aux allergies et à l'asthme à l'âge de six ans, ainsi qu'à un risque accru de développer une maladie inflammatoire de l'intestin. Par contre, les enfants ayant été élevés sur une ferme sont moins enclins à développer des allergies, vraisemblablement en raison de la plus grande diversité de leur microbiote.

Le Devoir



La résistance de certaines bactéries aux antibiotiques est devenue une véritable menace pour la santé humaine.